



La Lettre mensuelle du CiRIEC-France

n° 141 – mars 2020

DE L'URGENCE DE PROMOUVOIR LA TRANSVERSALITÉ ENTRE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Pour mieux comprendre notre parti-pris de marier économie publique et économie sociale et solidaire, il n'est pas inutile de revenir sur l'identité du CIRIEC. Nous nous présentons volontiers comme les seuls, parmi les organismes de recherche et d'information, à traiter à la fois de ces deux composantes de l'économie collective. Nous prétendons que cela confère une vision plus large des différents systèmes économiques qui concourent à la satisfaction de l'intérêt général.

Par économie collective, le fondateur du CIRIEC, le professeur Edgar Milhaud, entendait toutes les activités économiques qui ne procèdent pas de la propriété privée du capital. Il s'intéressait plus particulièrement à la Régie directe, ce mode de gestion d'un service public à caractère industriel et commercial, où ce sont des agents de la collectivité qui exploitent directement le service.

L'intérêt que Milhaud portait à l'économie collective n'était pas seulement scientifique. Engagé dans le mouvement socialiste, proche de Jean Jaurès et d'Albert Thomas, il avait des convictions humanistes et sociales profondes. Pacifiste intégral, il professait que la guerre naît de l'inégal partage des richesses et de l'injustice sociale. Afin de populariser ses idéaux, il créa, en 1908, la revue *Les Annales de l'économie collective*, qui se voulait « *une tribune pour les grands penseurs et les gestionnaires de l'économie publique et plus tard de la coopération ou de toute autre forme d'action au service de l'intérêt général* ».

Pour donner à son activité un rayonnement international, il donna corps, en 1947, au CIRIEC qui se déclinait alors en « Centre International de Recherche et d'Information sur l'Économie Collective ». « *Le Centre a pour objet d'entreprendre et de promouvoir toutes recherches et distributions d'informations sur l'économie collective dans le monde, considérée dans ses différentes formes et dans leurs relations : régies publiques, coopération, régies coopératives, autres formes d'entreprises d'intérêt général, économie organisée, systèmes des plans, etc.* » (art. 2 des statuts originaux)

Mais l'intitulé Économie collective fit débat en raison de l'assimilation que certains en faisaient avec l'économie collectiviste du communisme bureaucratique et autoritaire. En 1974, il est décidé de lui substituer celui d'Économie publique, sociale et coopérative, mais de conserver le sigle CIRIEC, connu de la communauté scientifique. Cela eut une incidence sur l'activité du CIRIEC. Alors que le concept global d'Économie collective incitait à une approche, elle-même globale, le nouvel intitulé, s'il dessinait mieux les contours du champ de la recherche, en soulignait aussi la diversité des contenus possibles et incitait à la spécialiser dans les différentes catégories. L'organisation des outils de recherche en commissions sectorielles (Économie publique, d'une part, et Économie sociale, d'autre part) accentuait cette spécialisation, créant un risque de dichotomie, et les mesures prises pour leur conférer à nouveau une transversalité qui rende mieux compte des synergies de plus en plus grandes existant entre les différents secteurs n'ont pas encore produit leur plein effet. C'est pourquoi nous pensons qu'il est devenu urgent de promouvoir cette transversalité.

L'urgence est dictée par les menaces mortifères que fait peser sur l'humanité le capitalisme financiarisé. Il n'est plus besoin de rappeler ici les chiffres qui décrivent ces menaces, qu'il s'agisse de l'accroissement vertigineux de l'inégal partage des revenus et des richesses, du pillage des biens communs, de la destruction de la planète... Elles se traduisent, au plan politique, par la désignation de boucs émissaires, l'encouragement de la xénophobie, les replis sécuritaires. La paix s'en trouve aujourd'hui menacée.

Les perdants de cette évolution inquiétante sont les États de la démocratie sociale nés de la seconde guerre mondiale. Ce sont surtout les classes populaires et des fractions de plus en plus importantes des classes moyennes, c'est à dire l'immense majorité de la population. Ce sont aussi les petites et moyennes entreprises, asservies aux grandes entités financiarisées. Les gagnants, ce sont ces dernières et les oligarchies qu'elles génèrent. Elles ont acquis un pouvoir jamais égalé, prétendant soumettre les États, qui perdraient ainsi leur souveraineté, à des arbitrages privés qui seraient leur émanation. C'est pourquoi Il nous paraît essentiel de fonder la politique économique sur une autre logique, celle proposée par Jacques Fournier d'« Économie des besoins » à laquelle peuvent le mieux concourir l'économie publique et l'économie sociale associées.

Cette autre logique, face à la puissance du capitalisme financier, exige des alliances ou à tout le moins des convergences entre les différentes composantes de l'économie collective, entre des services publics et des entreprises publiques rétablis et une Économie sociale renouant, pour une large part, avec les valeurs et les pratiques qui l'ont vu naître, ceux que vient de rappeler opportunément Jérôme Saddier, le président d'ESS France. Il s'agit rien moins que de vérifier l'appétence des acteurs publics et de l'ESS et de leurs organisations pour contribuer à redéfinir un système de propriété sociale, régulée par l'État mais non-étatique.

Certains esprits grincheux pourront s'étonner de notre obstination, mois après mois, à « *remettre sur le métier l'ouvrage* », à appeler à un changement radical de politique économique. À ceux-là, nous rappellerons, en guise d'excuse, la vertu pédagogique de la répétition.



Marcel CABALLERO

Président d'honneur

Président du Conseil d'Orientation

LA FINANCE SOCIALE ET SOLIDAIRE COMME VECTEUR DE TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE AU 21^e SIÈCLE

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'INAISE

(Association Internationale des Investisseurs dans l'Économie sociale)

Agadir (Maroc), 28 – 30 novembre 2019

Intervention d'Alain ARNAUD

Président du CIRIEC

Un grand merci à INAISE, à l'ENCG-Agadir et à leurs dirigeants, que je salue bien chaleureusement, pour avoir organisé cet événement dans le cadre du Congrès international sur les objectifs de développement durable. Cet événement est bien venu et son thème particulièrement d'actualité car il alimente bon nombre de réflexions et de travaux non seulement d'universitaires, mais aussi de tous ceux qui dans la société civile considèrent qu'il est indispensable aujourd'hui de changer de modèle économique et de mieux utiliser le système financier si l'on veut éviter de graves désagréments dans le futur.

C'est le sens de la feuille de route qui a été fixée par l'ONU en 2015 en assignant 17 objectifs de développement durable à atteindre d'ici 2030. Et nous sommes réunis ici pour voir comment l'ESS peut contribuer à la réalisation de ces objectifs.

En parcourant la note de cadrage et le programme de la conférence, je trouve que vous avez fait le bon choix des questions qui se posent aujourd'hui dans le monde.

N'étant ni universitaire ni chercheur, je ne vais pas vous apporter les réponses à la question contenue dans le titre de la conférence, les experts et les personnalités scientifiques présents ici le feront beaucoup mieux que moi. Je souhaite par contre en guise d'introduction vous livrer les réflexions que nous avons au CIRIEC sur toutes ces problématiques et vous faire part des travaux qui sont menés au sein de nos instances scientifiques.

Tout d'abord, dans quel contexte sommes-nous ? Même si nous nous devons d'être optimistes, je ne surprendrai personne en disant que nous sommes dans un monde qui va mal, dans un monde de grands paradoxes, dans un monde en grand risque. Le contexte est en effet des plus préoccupants :

- Des progrès faramineux sont enregistrés depuis quelques décennies, grâce aux nouvelles technologies qui améliorent l'accès à la santé et aux meilleures conditions de vie. Mais paradoxalement les inégalités se creusent, notamment les inégalités de revenu : les plus riches continuent de s'enrichir, et de façon exponentielle pour certains, tandis que les plus pauvres continuent de s'appauvrir. La moitié de la richesse mondiale est détenue par 1% de la population ;
- Un système économique mondial financiarisé qui a oublié la grave crise de 2008, qui n'en a pas tiré les leçons, et qui continue de spéculer ;
- Avec la mondialisation, un commerce international dominé par les géants du numérique, les GAFAs, qui transforment les individus en hyper-consommateurs asservis, et qui ne cachent plus leur volonté de supplanter les États-Nations ;
- Une 4^{ème} révolution industrielle en marche, dite révolution numérique, qui grâce à l'intelligence artificielle modifie en pro-



fondeur non seulement la manière de produire, de consommer, d'échanger, mais aussi les relations entre les individus et l'organisation de nos sociétés. L'appropriation des données personnelles est devenue l'axe stratégique principal des grands groupes, pour nourrir des algorithmes qui piloteront nos vies, et continuerons de nous asservir ;

- On rajoutera les craintes sérieuses que nous avons pour les ressources naturelles et l'environnement, et de plus en plus inquiétant, la question géopolitique, les flux migratoires politiques et climatiques, les conflits armés, ...

Les grands risques de ces évolutions, nous les voyons pointer dans le monde : c'est le chant des sirènes du populisme, c'est la montée des extrémismes, c'est la perversion de la démocratie comme l'écrit souvent l'économiste américain Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie. Le tableau est donc assez sombre.

Mais face à toutes ces évolutions, nous savons pourtant qu'un avenir meilleur passe par des modèles politiques et économiques :

- qui organisent le partage de la création de valeur, la solidarité, et non le chacun pour soi,
- qui respectent les droits de l'Homme et les droits sociaux,
- et qui préservent les biens communs et l'environnement.

Ces modèles, ils existent, ce sont ceux des systèmes publics lorsque ceux-là ne sombrent pas dans le néo libéralisme dominant dans le monde, mais c'est aussi et c'est ce qui nous motive, celui de l'Économie sociale et solidaire.

L'ESS, la finance socialement responsable, constituent indéniablement un cadre favorable pour atteindre les objectifs de développement durable fixés par l'ONU :

- L'ESS est un secteur économique à part entière qui intervient dans de nombreux domaines : la production de biens et services, la protection sociale, la santé, la finance, l'assurance, l'agriculture, le sport, la culture, etc... ;
- C'est un secteur qui s'appuie sur un système de valeurs qui met l'humain en son centre et non l'argent, et qui fonctionne de façon démocratique ;
- C'est un secteur parfaitement adapté à l'évolution de la société et aux transitions de tous ordres, capable d'innovation sociale ;

Très clairement c'est un secteur qui doit devenir la norme en matière économique, sociale et environnementale.

Mais pour que l'ESS prospère, il est primordial et urgent que les individus se réapproprient les moyens de dessiner leur futur, déjà en prenant conscience du monde qui vient, ensuite en redevenant acteurs de leur destinée, au lieu de n'être passivement que des consommateurs pour ceux qui en ont les

moyens, résilients pour ceux qui ont juste de quoi vivre, et résignés pour ceux qui sont dans l'extrême pauvreté. Cette réappropriation, elle est possible, nous voyons de plus en plus de réactions dans le monde contre ce système économique qui finalement ne fait que creuser les inégalités.

Etudier et promouvoir les formes d'économies qui ont pour finalité l'intérêt général et pour mode de fonctionnement la démocratie, c'est justement le sens des travaux du CIRIEC.

Ces modèles économiques qui servent avant tout l'intérêt collectif, ce sont - **l'économie publique** car nous croyons au rôle essentiel des Etats et des collectivités publiques, notamment territoriales, dans le développement économique, la réduction des inégalités, la participation démocratique – mais aussi **l'économie sociale et solidaire**, et ses composantes non-lucratives : coopératives, mutuelles, associations, fondations, dont l'utilité sociale et la capacité d'innovation ne sont plus à démontrer.

En cela, le CIRIEC est fidèle à la pensée de son fondateur puisqu'il trouve ses sources en 1908 lorsque le professeur Edgard Milhaud, collaborateur de Jean Jaurès, créa une publication scientifique de travaux économiques qui s'appelaient alors les *Annales de la Régie Directe*, puis les *Annales de l'économie collective*. Ses travaux portaient déjà sur l'intérêt de développer des modèles économiques favorisant l'intérêt collectif et l'égalité entre les êtres humains. L'institution CIRIEC quant à elle a été créée après la seconde guerre mondiale en 1947 en marge de l'Assemblée Générale de l'OIT à Genève. Puis elle s'est progressivement développée dans le monde pour représenter aujourd'hui 20 membres nationaux ou collectifs, en Europe, Amérique latine, Canada et Japon. Nous venons d'accueillir deux nouvelles sections nationales, le Mexique et la Tunisie, et nous avons de bonnes perspectives d'adhésions ou de ré adhésion au Costa-Rica, en Equateur, au Pérou, en Corée du Sud, en Italie. Il nous manque le Maroc et vous comprendrez que dans le contexte universitaire qui nous réunit ici je lance un appel dans ce sens...

Le réseau scientifique du CIRIEC quant à lui, est composé d'universitaires et de praticiens de terrain. Il représente au-delà des 20 membres nationaux ou collectifs, quelque 750 chercheurs issus de 62 pays dans le monde, ce qui est considérable. Cela montre l'audience internationale que notre organisation a obtenue dans le domaine de l'économie d'intérêt collectif. Du reste ce positionnement vient d'être renforcé puisque Les *Annales* ont été reconnues il y a quelques semaines par SSCI (Social Science Citation Index) comme une revue scientifique internationale référencée, ce qui ne peut que satisfaire les universitaires pour lesquels il est important qu'ils puissent publier dans des revues indexées. C'est aussi un facteur supplémentaire d'attractivité pour le CIRIEC dont la vocation est d'être une organisation à vocation scientifique, et qui doit le rester.

L'Economie sociale et solidaire, la finance socialement responsable, sont donc bien des vecteurs de transformation pour le 21^{ème} siècle, pour peu que les populations, les dirigeants en prennent la pleine conscience.

Pour cela, il nous faut nous mobiliser tous ensemble, partout dans le monde, pour organiser un vrai rapport de force afin de promouvoir cette économie publique et cette économie sociale qui doivent contribuer à redonner à nos sociétés un sens plus humain, plus social et plus solidaire, en s'appuyant sur les valeurs universelles de démocratie, de solidarité et de responsabilité garantes d'un meilleur vivre ensemble. Je crois que ce sont celles qui nous rassemblent aujourd'hui.

Je remercie à nouveau INAISE et les organisateurs de cette conférence internationale qui va nous permettre d'échanger et de travailler ensemble pour faire progresser encore l'idée d'une société qui met en son centre la satisfaction des besoins de l'être humain et non le seul rendement des capitaux, et pour démontrer la puissance potentielle de l'ESS pour y parvenir.

TRAVAUX DU CIRIEC

> 33^{ème} Congrès international



Les congrès internationaux du CIRIEC rassemblent entre 500 et 600 participants : responsables politiques, économiques et sociaux, dirigeants d'entreprises et d'organisations, représentants du monde de la recherche.

Le premier congrès a eu lieu en 1953 à Genève, et depuis il est organisé tous les deux ans dans un pays des sections nationales du CIRIEC. Le prochain se tiendra à Thessalonique (Grèce), du 4 au 6 juin 2020, sur le thème : **Entreprises publiques & économie sociale : Quelles dynamiques dans la transition économique, sociale et environnementale ?**

Nos manières de consommer, travailler, produire ou encore cohabiter et vivre ensemble se heurtent aux limites de nos modèles socio-économiques actuels. De nombreux défis, tels l'accroissement des inégalités ou l'affaiblissement de la démocratie politique et économique, doivent être adressés, de préférence collectivement. Sous l'effet des diverses transitions (numérique, environnementale, économique, sociétale...) en cours, des changements de cap sont à opérer.

Les entreprises publiques et les organisations d'économie sociale sont des acteurs majeurs de cette transformation en adaptant leurs modèles de production, en innovant, en développant de nouveaux partenariats, en mobilisant les ressources sur les territoires...

Les questions traitées lors du 33^e Congrès international du CIRIEC porteront sur les stratégies des entreprises publiques et organisations d'économie sociale en matière de :

- Transformation numérique
- Intégration intersectorielle des entreprises de réseaux
- Développement local co construit avec les acteurs publics et ceux de l'économie sociale
- Dynamiques territoriales à recréer ou réinventer
- Coproduction de biens publics et de communs
- Nouveaux modes de dialogue et d'interaction
- Partenariats pour construire l'avenir

> [Historique des congrès](#) > [Structure thématique ici](#) > [Droits d'inscription ici](#) > [Call for papers ici](#)

> « Idéaux & Débats » - Les Entretiens du CIRIEC-France



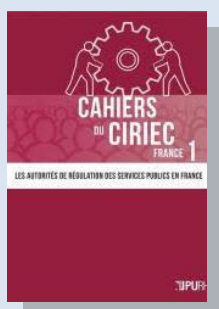
Dans « *Idéaux & Débats – Les entretiens du CIRIEC* », **Stéphane JUNIQUE** présente **HARMONIE MUTUELLE**, dont il est président.

Réalisés par Jean-Yves LE GALL auprès de personnalités du monde de l'économie sociale et solidaire, de l'économie publique, des services publics, des collectivités territoriales, des Institutions paritaires...

ces entretiens ont pour objet de présenter leurs organisations, mais aussi leur vision des problématiques du moment.

> https://www.ciriec-france.org/ciriec/custom/module/cms/content/file/Interviews/JUNIQUE_Stephane.pdf

> CAHIERS DU CIRIEC-France



Le premier *Cahier du CIRIEC France*, réalisé sous la direction de Pierre BAUBY, présente

Les autorités de régulation des services publics en France

- Régulation : quels enjeux ? – Pierre BAUBY
- La Commission de régulation de l'énergie (électricité) – Pierre BAUBY
- L'Agence de régulation des activités ferroviaires et routières (secteur ferroviaire) – Thierry MIGNAUW
- L'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (secteur postal) – Pierre BAUBY
- Les Agences régionales de santé – Jean-Marie FESSLER
- Huit pistes pour une régulation efficace et d'utilité sociétale des services publics. – Pierre BAUBY

> Pour accéder au Cahier : <https://bit.ly/2XtlfxE>

> Cahiers du CIRIEC-International



Ce *Cahier*, « *The governance of SOEs operating under monopoly situation* » a été rédigé par Pierre BAUBY, membre du Conseil d'Orientation du CIRIEC-France. Il n'est disponible à ce stade qu'en anglais. Il vise à analyser les questions spécifiques de la gouvernance des entreprises publiques opérant dans des situations de monopole.

Même si l'on assiste depuis 40 ans à une mise en concurrence assez systématique des anciens monopoles publics, il subsiste des activités dites de « monopole naturel » qui conservent des situations de monopole public légal, en particulier les réseaux d'infrastructures dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'eau ou de l'assainissement.

Le document aborde en particulier les asymétries d'information et d'expertise qui existent entre les pouvoirs publics et les entreprises publiques, et propose des pistes pour les minimiser. Il soulève les enjeux spécifiques de régulation et d'évaluation. Il insiste sur la nécessaire participation démocratique des différents acteurs concernés. Et il souligne les droits et devoirs que doivent avoir les autorités publiques et plus généralement le rôle stratégique de l'État.

> Il peut être téléchargé : <http://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2019/12/WP2019-31.pdf>

> Site du CIRIEC-France

Principales rubriques :

- Activités - Travaux scientifiques en économie publique et économie sociale
 - Rencontres internationales • Partenariats
- Collection de la *Lettre mensuelle du CIRIEC-France*
 - Collection des entretiens *Idéaux et Débats*

> www.ciriec-france.org

UNE AMBITION FORTE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Alain COHEUR*

Président d'ESS Forum International
Membre du Comité Économique et Social Européen



Le 16 juillet 2019, à l'occasion de son discours d'investiture au Parlement européen, Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne, a présenté les orientations politiques du prochain exécutif européen pour 2019-2024. « *Je pense qu'il est grand temps de concilier le social et le marché au sein de notre économie moderne* ». C'est par cette phrase introductive que la Présidente de la

Commission a annoncé la présentation d'un plan d'action pour la mise en œuvre intégrale du socle européen des droits sociaux ; la création d'un instrument juridique faisant en sorte que chaque travailleur au sein de l'Union européenne bénéficie d'un salaire minimum équitable ; la création d'un régime européen de réassurance des prestations de chômage ou encore l'instauration d'une garantie européenne pour l'enfance.

La désignation de Nicolas Schmit, ancien Ministre luxembourgeois du travail, de l'Emploi et de l'Economie Sociale et Solidaire, en tant que Commissaire européen à l'Emploi le 10 septembre 2019 fut une excellente nouvelle car dans sa lettre de mission une attention particulière doit être accordée à l'économie sociale.

Une fin d'année attendue, le 11 décembre la Conférence des Présidents du Parlement Européen a adopté la liste des intergroupes pour la mandature 2019-2024, l'économie sociale fut bien reprise dans cette liste après d'intenses contacts pour convaincre les députés européens de soutenir les activités de l'économie sociale.

Un début d'année promoteur, avec la communication de la Commission « Une Europe sociale forte pour des transitions justes », considérant l' « Égalité des chances et l'emploi pour tous » et « Une économie au service des personnes », nous constatons, avec satisfaction, la prise en compte du rôle de l'économie sociale, tant par ses solutions innovantes dans le champ du social, que par sa capacité à répondre aux besoins sociaux dans Europe en transition.

En route pour Mannheim, ou la CE a décidé de tenir un Sommet européen pour l'économie sociale les 26 -27 Novembre. Le sommet se concentrera sur le renforcement de l'économie sociale en Europe et l'exploitation de sa contribution au développement économique, à l'inclusion sociale ainsi qu'aux transitions verte et numérique.

Un plan d'action pour l'économie sociale, une année pour le Commissaire européen afin d'aboutir à un plan ambitieux soutenu et attendu depuis des années par l'ensemble des ac-

teurs de l'économie sociale. Une attention particulière devrait être accordée au développement d'une forte dimension juridique. Le plan d'action devrait servir à soutenir la conception de lois sur l'économie sociale et les politiques publiques aux États membres, aux niveaux régional et local, mais également à améliorer la reconnaissance de l'économie sociale dans le droit de l'UE.

Je rappelle, toutefois, que la reconnaissance de l'économie sociale ne peut être pleine et entière qu'avec l'obtention d'un statut spécifique permettant le développement des entreprises à lucrativité limitée, aux côtés des entreprises lucratives et des organismes à but non lucratif. L'économie sociale doit pouvoir bénéficier au plus grand nombre des citoyens européens, il est dès lors essentiel, à travers un plan d'action, de mettre en œuvre les conditions d'un véritable écosystème qui prendrait en compte toutes les dimensions de l'économie sociale : juridique, sociale, économique, environnementale. La Commission européenne doit fixer un cadre général commun en laissant libre chaque Etat membre et chaque région de décliner ce cadre à travers des politiques publiques. Il est indispensable de respecter la diversité des acteurs économiques et la pluralité des modes d'entreprendre au sein de l'Union.

De ce point de vue l'économie sociale, par l'alternative qu'elle représente au modèle capitaliste et par son modèle de démocratie économique, est source de richesse car elle est porteuse de solutions durables pour nos économies en étant parfaitement compatible avec le Green Deal souhaité par la Commission Européenne.

L'économie sociale offre donc une alternative tout à fait crédible avec laquelle il faut compter et qui offre de réelles perspectives pour la construction d'un monde plus humain, plus solidaire, moins susceptible d'exposer les populations aux règles d'une mondialisation non maîtrisée et qui constitue une véritable alternative à la concentration de capitaux dont on continue à subir de plein fouet les dérives.

Le plan d'action de la Commission européenne pour l'économie sociale ne pourra cependant pas se contenter d'énumérer une série de mesures « techniques » pour soutenir l'ESS, elle devra également s'engager à décrire, point besoin de définition, le modèle de société que nous voulons voir renforcer conjuguant, notamment, valeurs de solidarité et principes de gouvernance, rejoignant en cela les valeurs fondatrices de l'Union... une occasion politique à ne pas manquer.

À l'occasion de l'élection de son nouveau président, Alain Coheur, ESS Forum International a adopté un « Manifeste pour le rayonnement de l'économie sociale et solidaire »

> Accéder au manifeste :

<https://www.essfi.coop/2019/12/23/el-manifiesto-de-ess-foro-internacional-para-influencia-de-economia-social-y-solidaria/>

* Alain COHEUR, nouveau président d'ESS Forum International, est membre du [Comité économique et social européen](#) dont il préside le groupe « Economie sociale ». Il est aussi directeur des Affaires européennes et internationales à l'Union nationale des mutualités socialistes (UNMS) en Belgique.

ACTION PUBLIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE. UNE PERSPECTIVE POST NOUVELLE GESTION PUBLIQUE

Philippe BANCE

Professeur à l'université des Antilles
Président du Conseil Scientifique International du CIRIEC

(Communication prononcée à l'occasion du Séminaire organisé par l'Union Générale Tunisienne du Travail et le CIRIEC, Tunis, 29 novembre 2019)



L'action publique a connu, depuis les années 1980, des changements profonds. Les modes de gouvernance ont été bouleversés avec la nouvelle gestion publique et la réorientation des politiques publiques.

L'objet de cette contribution est de s'interroger sur la refondation de cette action publique, dans ses modes d'administration mais aussi de mobilisation des organisations publiques et de l'ESS. La réflexion porte sur la recherche d'une meilleure efficacité, d'une réponse plus adéquate aux attentes sociétales et d'un ancrage plus étroit de l'intérêt général à la logique du développement durable.

Pour mener cette analyse, il est utile de préciser tout d'abord les principaux fondements actuels de l'action publique dans le cadre de ce qu'on appelle la nouvelle gestion publique, ou encore la doctrine du

New Public Management. Xavier Greffe en a précisé les traits principaux (1997). Cette doctrine, qui s'est largement propagée à travers le monde, conduit les pouvoirs publics à rechercher l'efficacité en arbitrant entre diverses actions possibles. Figurent ainsi dans le spectre des possibles la réglementation, la subvention, les partenariats public-privé ou la production directe. Pour autant, l'intervention indirecte (en d'autres termes « faire faire ») est privilégiée vis-à-vis de l'intervention directe (« faire »). Cela s'exerce par délégation de service, par des partenariats public-privé et la cession au secteur privé d'actifs publics (par le biais de politiques de privatisation) ainsi que par la mobilisation de plus en plus active des organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans l'accompagnement de l'action publique. On vise aussi à insuffler de la concurrence dans les services publics, et susciter l'émulation entre acteurs, en ouvrant les anciens monopoles à la concurrence potentielle et surtout effective. On préconise encore le déploiement d'une culture administrative de la recherche de sources propres de financement, et la rupture avec l'incitation à la dépense, afin d'endiguer la croissance des dépenses publiques. Il s'agit de développer dans cette optique une culture des résultats plutôt que des moyens, en promouvant une gestion centrée sur l'objectif d'efficacité, sur l'innovation et sur la flexibilité.

Anticiper plutôt que subir fait également partie de la panoplie des préconisations de la nouvelle gestion publique, s'agissant de prévoir les besoins à venir pour mener en temps voulu les adaptations nécessaires de l'action publique.

La nouvelle gestion publique est pertinente dans la préconisation de conduire des politiques publiques fondées sur des stratégies de long terme en mobilisant pour ce faire les différents acteurs et parties prenantes de la société civile, dont ceux de l'ESS. Cependant, l'action publique y a pour maître mot efficacité ; le terme masque la volonté première d'effectuer des coupes dans les dépenses publiques. Le référentiel central du New Public Management est de plus est l'adoption par les organisations publiques de comportements proches de ceux du secteur privé. Cela nuit à une action publique proactive, et conduit à prioriser l'élimination de toutes distorsions de concurrence entre opérateurs, au détriment de missions de politique publique. Il ressort ainsi de l'étude approfondie réalisée sous l'égide du réseau CIRIEC et consacrée aux entreprises publiques à travers le monde dans le handbook que va être publié en 2020 chez Routledge, que les résultats sur les plans de la performance, de l'efficacité et financier se sont fortement améliorés et répondent souvent largement aux attentes des autorités publiques. Pour autant, les missions d'intérêt général ou de service public des entreprises publiques, bien que conservant une certaine consistance, se sont édulcorées au fil du temps. De plus, la mobilisation par les autorités publiques de l'ESS, s'y avère souvent instrumentale par la mise en œuvre de la nouvelle gestion publique. Elle vise prioritairement à réduire le coût de l'intervention publique, plutôt que de l'inscrire dans une démarche de co-construction de l'action publique, en lien avec les acteurs de terrain.

En centrant l'action publique sur l'analyse des coûts, conformément certes à l'analyse économique standard, on s'écarte cependant de ce qui devrait être fondamental en matière d'action publique : servir l'intérêt général dans une perspective de développement durable et en

réponse aux attentes sociétales. L'ancrage de l'action publique sur le développement durable conduit ainsi à repenser les politiques publiques déployées dans le cadre de la nouvelle gestion publique, et à refonder l'action collective autour des défis d'avenir. Quatre orientations semblent cruciales à cet égard et feront l'objet des propos à suivre. On conclura sur le paradigme d'action collective qui pourrait résulter de nouvelles coopérations entre l'économie publique et l'ESS.

1. Lutter contre le réchauffement climatique

Pour être à la hauteur des défis du réchauffement climatique, qu'ont notamment précisé les travaux du GIEC (2018, 2019), une mobilisation rapide, générale et de très grande ampleur s'impose. Elle implique d'y associer tous les acteurs qu'ils soient publics et privés. La conduite de politiques publiques et d'actions fortes des organisations publiques et de l'ESS y est à cet égard cruciale.

Les organisations publiques ont un rôle majeur à jouer en matière d'économies d'énergie, en particulier dans les secteurs du logement et des transports publics. C'est aussi le cas dans le développement de nouveaux savoirs et de nouvelles technologies. Les entreprises publiques pourraient ainsi être mobilisées, du fait de leur moindre exigence de rentabilité, en adoptant à cet égard des comportements proactifs (Bance, 2015). Cela compléterait d'autres formes d'action publique ou la mobilisation d'autres organisations et acteurs de la société civile, dont celle de l'ESS, permettant d'innover et de stimuler l'action de la société civile.

Une spécification et un redéploiement adéquats des missions publiques des organisations publiques et un soutien public à l'ESS permettrait de développer les synergies pour répondre à cet enjeu d'avenir majeur pour l'humanité.

2. Développer l'investissement public dans le cadre de politiques de long terme

Cela rejoint le point précédent sur l'utilité de comportements proactifs des organisations publiques et de la mobilisation de l'ESS pour atteindre les objectifs de développement durable, tels qu'ils ont notamment été explicités par les Nations unies. Cela renvoie à l'objectif 13 (Action climatique), pour lequel les investissements des organisations publiques sont cruciaux. Mais c'est aussi le cas pour la réalisation des objectifs onusiens : 3 (Santé et bien-être) et 4 (Qualité de l'éducation) du programme onusien. L'action des organisations publiques est aussi cruciale pour répondre aux objectifs 6 (Eau propre et assainissement), 7 (Accessibilité à l'énergie), 9 (Industrie, innovation and infrastructures), 11 (Cités durables et communautés) et 12 (Consommation responsable et production). Les organisations publiques et tout particulièrement celles qui opèrent dans les services publics jouent un rôle majeur pour les investissements dans les infrastructures et la production de biens publics. Ici encore, veiller au développement durable devrait conduire à renforcer les missions stratégiques d'intérêt général des organisations publiques, même si cela peut nuire à la rentabilité et à contrarier la réalisation d'objectifs budgétaires et financiers de court terme des autorités publiques. La production de communs par les organisations de l'ESS a également un rôle important à jouer en la matière.

3. Promouvoir la cohésion sociale et territoriale

Les organisations publiques, comme celles de l'ESS, ont également un rôle de premier plan à jouer en matière de cohésion sociale et territoriale. Leur capacité à atténuer les effets de la crise économique a clairement été mise en évidence par la crise des années 2007 et suivantes.

Des nationalisations ont permis notamment dans de nombreux pays de pérenniser le tissu productif et d'atténuer les effets sociaux catastrophiques de la récession. La capacité des organisations publiques de s'adapter aux transformations des politiques publiques est patente tout comme leur capacité contributive aux politiques territoriales, qu'elles soient régionales ou locales.

Pour revenir sur la problématique du développement durable des Nations unies, les organisations publiques, tout comme celles de l'ESS, sont essentielles à la réalisation du 8^{ème} objectif, intitulé : Inclusion and croissance économique soutenable. La contribution de l'économie publique ne doit cependant pas donner lieu, comme cela fut trop sou-

vent le cas avant les années 1980, à une excessive instrumentalisation des organisations par les pouvoirs publics, qui nuise à leur efficacité. Pour répondre aux attentes sociétales, leur action devrait plutôt procéder plus largement de coopérations multi-partenariales.

4. Déployer de nouvelles gouvernances multi niveaux et multi-partenariales

L'efficacité de l'action publique conduit aujourd'hui les autorités publiques de différents niveaux (local, régional, national, voire supranational) à coopérer activement, dans ce qu'on appelle la gouvernance multi niveau (Bance et Chassy, 2017). L'efficacité dépend dans cette optique de la répartition des attributions respectives des différents niveaux de gouvernement. Le principe de subsidiarité prôné par l'Union européenne, est ainsi de faire conduire les actions nécessaires aux entités compétentes les plus proches de ceux qui sont directement concernés par cette action. Du fait des enjeux majeurs du développement durable, ces principes devraient cependant s'appliquer plus largement et en plus étroite coordination des acteurs publics. Cela devait également conduire en toute logique à mobiliser plus activement les opérateurs, notamment les organisations publiques qui sont les plus à même de répondre à des missions publiques d'intérêt général du fait de leurs spécificités propres. Il s'agirait aussi, en application du principe de proximité, d'impliquer plus largement et étroitement l'ensemble des parties prenantes afin d'associer, dans une démarche d'apprentissage et de mobilisation des acteurs, mais aussi d'élaboration commune de l'action collective, l'ensemble des parties prenantes et tout particulièrement les organisations de l'ESS. Comme le dit l'OCDE, dans ses « lignes directrices » relatives aux entreprises publiques, il convient cependant d'être en capacité de « structurer un réseau complexe de responsabilités afin de garantir l'efficacité des décisions et la bonne gouvernance » (p. 12). Si la tâche est ardue, elle n'en est pas moins indispensable s'agissant de co-construire et de mettre en application efficacement une action collective selon des orientations largement partagées.

Pour conclure

L'action publique devrait gagner en efficacité pour répondre aux enjeux majeurs du développement durable et aux attentes sociétales. Un changement de paradigme de l'action collective pourrait y contribuer, en revenant sur certains des fondements de la doctrine du New Public Management qui inspirent largement l'action publique actuelle.

Cette perspective du changement de paradigme d'action collective a été mise en avant dans le récent ouvrage publié par le CIRIEC (Bance, 2018). L'analyse part du diagnostic du développement dans les dernières décennies de coopérations économie publique-ESS et de partenariats directs des autorités publiques avec les organisations de l'ESS.

Ces partenariats permettent de mieux répondre aux besoins sociaux par la capacité d'innovation, la bonne connaissance qu'en ont les acteurs de l'ESS. Ils renforcent également l'ancrage territorial de l'action publique.

Un changement d'échelle dans les partenariats et surtout un changement de logique fondamentale caractériseraient le nouveau paradigme d'action collective est cependant nécessaire. Il s'agirait de mener activement des politiques de développement durable en s'appuyant sur la co-construction de l'action collective, en associant l'ensemble des parties prenantes, et en particulier les organisations publiques, les entreprises publiques de service public, et les organisations de l'ESS. Il s'agirait aussi de produire à plus grande échelle des biens publics et des communs. L'implication forte et conjointe des organisations de l'économie publique et de l'ESS, associant largement la société civile aux stratégies de long terme, en serait un point d'appui majeur.

Dans le prolongement de l'ouvrage de 2018, cette perspective de refondation de l'action collective fait l'objet d'études complémentaires dans le cadre de nouveaux programmes de recherche du CIRIEC sur la production jointe de biens publics et de communs. ■

LE TEMPS ET L'ÉPOQUE

Jean-Louis CABRESPINES

Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental
Vice-président du CIRIEC-France



Quels modèles ?

La construction de nos institutions et la place des citoyens dans une société démocratique se sont faites de manière assez logique et respectueuse d'une vie commune et de l'évolution de chacun, à partir de valeurs partagées.

Mais à partir de ces valeurs, des orientations pouvaient se prendre en fonction de l'étayage, du corpus idéologique au travers d'idées et de concepts souvent opposés.

Et c'est ainsi que l'on peut trouver, en matière économique, autant de modèles différents qu'il y a de visions politiques de la place de l'entreprise dans la société : agir pour le bien particulier ou œuvrer pour l'intérêt commun par exemple.

Entre une entreprise dont la finalité est avant tout le profit au bénéfice de quelques-uns et une structure pour qui ce qui prime est la place de l'humain, il y a des fondamentaux et des références différentes.

Bien entendu, il peut exister, entre ces deux types d'entreprises des formes plus ou moins proches de l'une ou de l'autre.

Cependant, quel que soit le choix, chacun se base sur un mode de gouvernance (1) dans lequel les règles communes sont acceptées (et dans certains cas discutées et élaborées ensem-

ble) et correspondent à des critères communs. Chacun, au sein de l'entreprise peut alors les accepter ou les combattre, mais d'une manière générale, les cadres de référence forment le socle de la relation entrepreneuriale, y compris dans une espèce de « servitude volontaire » comme le disait Etienne de la Boétie.

Mais, depuis quelques années, nous sommes dans une mutation profonde de la société qui remet en cause tout ce qui faisait le fondement de notre vie commune. Les différents cercles dans lesquels nous vivons sont questionnés, le doute est de plus en plus grand face aux bouleversements politiques, sociaux, sociétaux, environnementaux et économiques.

Quelle démocratie ?

La construction politique repose (encore un peu) sur la démocratie, dans laquelle la représentation passe par ce qu'on appelle « les corps intermédiaires », porteurs d'une parole collective, les solidarités sont le fait à la fois des individus et de la collectivité qui s'organise pour donner des réponses aux difficultés d'une partie de la population, mais voici que l'on est dans une nouvelle logique où ce qui est privilégié est l'individualité.

À la construction d'une démocratie représentative, on substitue une démocratie tirée au sort, on choisit un nouveau mode de gouverner qui permet ainsi à ceux qui détiennent le pouvoir de mieux régner et de mieux diviser. « Vos vies ne rentrent plus dans des cases » dit une publicité de la CNP. C'est vrai, elles ne sont plus organisées dans le cadre d'une vision collective de la vie en société, mais dans un agglomérat d'individualisation où l'intérêt commun n'est plus une priorité.

Quelles entreprises ?

Une étude de l'Observatoire Société et Consommation (OBSOCO) montre cette évolution qui conduit à une méfiance à l'égard des institutions, dans un climat de remise en cause du système actuel, tant du côté de la gouvernance politique que du côté de la vie économique « organisée comme aujourd'hui autour du salariat avec une prépondérance des grandes entreprises et un tissu de petites et moyennes entreprises » (2).

Ce rejet des modèles existants fait alors place à des pistes qui, sans être foncièrement nouvelles, sont des lueurs d'espoir d'une prise en compte de l'ensemble plutôt que de l'individu.

Ainsi, selon cette étude, « le système politique idéal serait avant tout principalement un système où les décisions sont prises à l'issue de référendums recueillant la volonté de la population (52%) ou un système où les décisions sont prises par des experts neutres (scientifiques, intellectuels, spécialistes) (37%) ».

Et concernant le monde des entreprises, « la forme d'organisation de vie économique qui se rapproche le plus de (l') idéal serait : la vie économique (...) organisée autour d'entreprises dont les stratégies sont définies conjointement par les actionnaires, les salariés, les pouvoirs publics, les représentants des consommateurs... (33%) et la vie économique (...) organisée autour de coopératives et d'entreprises autogérées par leurs salariés (20%) »

Tout cela rappelle bigrement les fondements de l'ESS, ses valeurs, ses principes, sa relation aux personnes, ..., même s'il existe encore des « marges d'amélioration » dans certaines entreprises de l'ESS.

Quand nous regardons l'évolution des types d'entreprises « classiques », nous sommes frappés par la recherche d'une identité nouvelle de la part de ces entreprises qui pourraient démontrer la proximité avec les préoccupations des citoyens, avec la préservation de la planète, avec des modes de gouvernance différents.

À l'inverse, nous constatons que certaines entreprises de l'ESS s'orientent, petit à petit, vers un certain nombre des travers des entreprises « classiques » et des conséquences que cela entraîne.

Ainsi, que penser de cette banque de l'ESS qui n'a rien trouvé de mieux que d'ubériser le métier de banquier en testant les « banquiers entrepreneurs » : « Les Echos ont révélé que les caisses d'Épargne des régions Bretagne et Pays de la Loire vont tester un nouveau statut de « banquier auto entrepreneur », qui devra assurer la mission de conseiller clientèle localement en exclusivité pour le groupe. Selon le quotidien économique : « Il aura pour mission de suivre les clients existants et d'en démarcher de nouveaux. ». Le tout sans CDD ou CDI, et donc sans aucun des avantages du salariat (congrés payés, cotisations partagées avec l'employeur, etc.). Une option qui vise à « permettre [à la Caisse

d'Épargne] de conserver son empreinte territoriale lorsqu'elle ne peut plus maintenir une agence ». » (3)

L'ESS, une économie politique

Nous déplorons, souvent, la perte du fondement politique de l'ESS dans la mise en place d'entreprises qui s'en réclament. Nous ne reviendrons pas sur les entreprises sociales qui sont pour certaines complètement « dans les clous », tandis que d'autres profitent de la loi et de ce qu'elle permet comme ouverture à des entreprises clairement identifiées comme des entreprises « classiques » et disons-le capitalistes mais qui, grâce à leur activité, peuvent se prévaloir de l'ESS. Il en est de même pour les entreprises à mission inscrites dans la loi PACTE.

L'Économie sociale doit être défendue, elle doit montrer à la fois sa force et la pertinence de sa démarche. Elle doit continuer à défendre un projet de société et un projet économique ancré dans une volonté politique de prise en compte de la personne plutôt que du capital.

C'est en ce sens que la démarche, au plan européen, d'inscrire l'ESS dans le Green Deal européen est intéressante et mérite d'être regardé et soutenu.

Théo BURATTI, Tatyana WARNIER rappellent à ce propos (4) : « Secteur trop souvent invisibilisé, l'ESS représente pourtant 10% du PIB européen et occupe 6,3% de la (5) population active de l'UE. Regroupant un ensemble de structures qui se reposent sur « des valeurs et principes communs (solidarité, utilité sociale, coopération, ancrage local) », ce modèle économique se veut au service de la société et du citoyen.ne : les structures qui en font partie ne visent pas l'enrichissement personnel mais le partage et la solidarité pour une économie respectueuse de l'humain et (6) de son environnement ».

L'ESS est inscrite dans son époque et, si certaines de ses initiatives sont souvent initiatrices et innovatrices dans bien des domaines, elle se doit d'être présente dans le bouleversement des pensées et des actes que nous vivons dans un contexte où la préservation de la planète est le socle de toutes nos activités humaines.

Il est alors demandé que (7) : « Le développement de l'ESS est nécessaire pour qu'une transition réellement inclusive soit réalisable. Complémentaire et en synergie avec l'économie circulaire, elle est indispensable pour la transition écologique et sera cruciale pour garantir l'inclusion des plus vulnérabilisés par ce changement. Modèle économique porteur de sens, l'ESS est par nature acteur de transformations sociales et de transition écologique.

Ainsi, nous demandons aux acteurs politiques européens de reconnaître l'ESS comme un secteur économique indispensable pour réussir une transition écologique inclusive. Ce dernier doit dès lors faire l'objet de soutien financier comme juridique dans les initiatives de la Commission. En retour, il est indispensable de voir apparaître dans le Plan d'Action du Commissaire à l'emploi un lien direct entre renforcement de l'économie sociale et objectif de transition écologique.

Pour finir, les fonds structurels européens, par l'importance de leurs budgets et par leurs liens avec les territoires régionaux, doivent participer activement au développement d'une économie sociale au service de la transition écologique. »

(1) Le gouvernement d'entreprise (ou gouvernance d'entreprise - expression dérivée de l'anglais « corporate governance ») désigne l'ensemble des processus, réglementations, lois et institutions destinés à cadrer la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Gouvernement_d%27entreprise)

(2) Source : © L'ObSoCo / ADEME, BPI France, Chaire ESCP Leclerc 2019

(3) <https://www.nouvelobs.com/social/20200218.OBS25010/caisse-d-epargne-teste-les-banquiers-entrepreneurs-une-uberisation-dans-ce-qu-il-y-a-de-pire.html>

(4) Policy paper : Green Deal et économie sociale : Enjeux et perspectives par Théo BURATTI, Tatyana WARNIER Sous la direction de Denis STOKKINK (pour la solidarité – think et do tank)

(5) Rafael Chaves & José Luis Monzon, Évolutions récentes de l'économie sociale dans l'Union européenne, WORKING PAPER, CIRIEC, 2019, 40p., <https://cutt.ly/srimjM3>

(6) Fonds social européen, « L'économie sociale et solidaire (ESS) : un pari pour l'avenir de l'Union européenne », <https://cutt.ly/Briv7J8>

(7) idem (4)

Jean-Philippe MILÉSY

Délégué Général de Rencontres Sociales
Membre du Conseil d'Orientation du CIRIEC-France



Une fois n'est pas coutume, je consacrerai une bonne part de cette chronique à l'Économie publique qui est l'autre pilier du CIRIEC, mais l'Économie sociale ne manquera pas d'être évoquée quand il sera question de demain !

Basta! est une publication en ligne. Avec *Politix* avec qui elle devrait se coupler dans les semaines à venir, *Basta!* est un des lieux d'expression de nombreux militants de la transformation sociale et de la transition écologique.

Malgré les réticences, sans doute, des lecteurs les plus écolos qui pratiquent souvent le syllogisme « l'atome est le mal absolu ; EDF est l'acteur principal de l'atome ; EDF est le mal absolu », *Basta!* a publié récemment un entretien avec François Dos Santos, ancien secrétaire FNME-CGT du Comité social et économique central d'EDF.

Le titre en est explicite « *Le futur démantèlement d'EDF serait une spoliation d'un bien public sans amélioration du service rendu* ». Sa lecture en est indispensable pour qui veut penser et défendre une économie collective qu'elle soit publique ou d'ESS.

<https://www.bastamag.net/Le-futur-demantelement-d-EDF-serait-une-spoliation-d-un-bien-public-sans>

Le syndicaliste décrit le projet Hercule qui devrait voir une nouvelle scission des activités de l'énergéticien public, nouvelle étape du démantèlement d'une entreprise qui fut créée en 1946 comme un bien commun de la Nation.

Je citerai ici le préambule de la Constitution de 1946 que reprend celle de 1958, et donc censé être toujours en vigueur : « *Tout bien, toute entreprise dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait doit devenir la propriété de la collectivité* ».

Le président actuel n'est pas le premier à violer un tel principe constitutionnel, mais, dans une grande improvisation - celle-là même que dénonce le Conseil d'Etat à propos de la « réforme » des retraites - il conduit comme à marche forcée le démantèlement des outils de l'Économie publique et la cession, avantageuse pour les cessionnaires, de ses éléments les plus rentables aux acteurs du « marché » qui sont loin de faire, là où ils s'installent, la preuve de leurs performances. Mais il est vrai que sans considération pour le service au public, pour l'intérêt général, ils regardent avant tout les résultats financiers en accélérant bien souvent la casse des outils récupérés.

Alors que *Basta!* est une des très rares publications à s'emparer de ce très inquiétant projet Hercule, les éditions Lux publient le dernier ouvrage de François Morin. Là aussi le titre en est explicite « *Quand la Gauche essayait encore... Le récit inédit des nationalisations de 1981 et quelques leçons que l'on peut en tirer* ». L'économiste présente, dans un premier temps, un récit du processus, avant de tirer, dans un deuxième temps, les leçons de son échec.

Le récit d'abord. Ces nationalisations, au cœur d'un « Programme commun » - oublié aujourd'hui mais qui mériterait d'être relu - l'auteur les connaît bien. Au sein du cabinet de Jean Le Garet, en liaison avec Matignon où œuvrait Pierre Mauroy, il en a été un des principaux acteurs. Dans un premier temps, il nous livre son récit de la préparation et de l'adoption d'une loi ambitieuse qui cherchait à donner au nouveau pouvoir des leviers économiques considérables.

Le suivi des bagarres au sein du gouvernement est passionnant en ce qu'il laisse paraître les évolutions social-libérales et l'ambiguïté du pouvoir qui sera hélas levée dès 1983 avec le « tournant de la rigueur ». D'un côté les tenants d'une véritable « rupture » (Mauroy, Le Garrec, Joxe, Mermaz...) qui se situent dans la suite du programme du Conseil National de la

Résistance et envisagent, au-delà, une véritable démocratisation de l'économie ; de l'autre les « réformistes » (Delors, Rocard, Badinter...) sensibles déjà à la vague néolibérale, soucieux de ne pas se brouiller avec les grands groupes internationaux et les pouvoirs du temps (Reagan, Thatcher...).

La loi passe, mais les concessions des tenants de la « rupture » ne suffiront pas aux « réformistes » qui veilleront dès son adoption à la contrer. Faute d'élan, ce qui devait être la construction démocratique d'un large secteur public a cédé le pas à une étatisation fragile qui ouvrira la voie aux privatisations qui ne tarderont pas à suivre.

Les leçons ensuite. François Morin se livre, en premier lieu, à un exercice où il montre que la financiarisation des dernières années, rend illusoire pour un État comme la France d'envisager, selon les procédures de 1981, ne serait-ce que la nationalisation des seules banques nationalisées... à la Libération et privatisée depuis. Pourtant, il développe que le contrôle du crédit serait la clef d'une réelle souveraineté populaire. Mais à l'épreuve du temps et voyant le glissement des « nationalisations » vers une « étatisation » faute qu'ait été mené à son terme le volet « démocratisation », c'est à dire l'intervention citoyenne sur les processus de décision et de surveillance, François Morin s'interroge sur les voies d'une maîtrise populaire des leviers du crédit et de l'économie. Il parle de « nationalisation-démocratisation » en un couple indissociable. Il avance une notion de « démocratie économique radicale » où les citoyens seraient réellement associés aux processus, où les salariés seraient à part égale dans le gouvernement des grandes entreprises.

Dans cette démocratie économique radicale comment ne pas voir le projet de bien des fondateurs de ce qui a constitué l'Économie sociale. Le projet d'Eugène Varlin, avec la coopérative « La Marmite » et sa Mutuelle ouvrière des relieurs, le projet de Jean Macé quand il crée « La Ligue de l'enseignement » avec Rossel, le projet de Charles Gide plaidant pour « la République coopérative » et tant d'autres, sont, autant que des projets économiques, des projets politiques démocratiques. Il est temps d'en retrouver le sens, de leur donner force et vigueur.

Dès lors, apparaît l'urgence d'un large débat sur les rapports à créer, à développer entre économie publique et ESS. Il est au cœur de la démarche du CIRIEC ; il doit s'élargir à tous les protagonistes du débat sur une nouvelle économie. Par exemple, André Chassaigne (PCF), président du Groupe GDR à l'Assemblée nationale ne déclarait-il pas au *Point* que pour lui l'ESS était plus importante que les nationalisations ? Comme François Dos Santos qui prône le contrôle démocratique sur une « entreprise - bien commun » telle qu'EDF, comme Alain Supiot dans ses cours au Collège de France sur le travail et la solidarité, comme Lucien et Jean Sève dans leur ouvrage « *Capital exit ou catastrophe* », comme François Sureau dans son essai « *Sans la liberté* », François Morin pose la question de la démocratie comme la question fondamentale de toute démarche de transformation de la société, dans toute démarche de transition.

Nous voyons bien que la démocratie ne saurait se réduire à un vote tous les cinq ans, après quoi l'élu se veut investi d'un pouvoir sans partage, alors même que ce sont moins de 15% des inscrits qui se sont portés sur son nom au premier tour. La démocratie doit être une exigence et un exercice sinon quotidiens du moins continus.

Voilà de quoi inspirer le mouvement social et les forces politiques qui se réclament de la transformation et de la transition.

Et vous vous faites quoi demain ?

POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Déclaration unitaire
Mutualité Fonction Publique / organisations syndicales de la fonction publique



La loi de modernisation de la Fonction publique de février 2007 a légalisé le principe de la participation des employeurs publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs personnels, actifs et retraités. Cette participation, réservée aux seuls contrats et règlements mettant en œuvre une solidarité entre les membres du groupe couvert, traduit l'objet social voulu par le législateur.

Dans les faits, la mise en application des principes de la loi n'a pas généré d'amélioration au regard :

- des cahiers des charges minimalistes et inadaptés générant des régressions dans les garanties proposées aux agents depuis des décennies,
- une ouverture à la concurrence généralisant une marchandisation toujours plus grande de la protection sociale complémentaire et rendant plus difficile la mutualisation des risques et la mise en œuvre des solidarités,
- une participation financière des employeurs publics insuffisante et inégalement répartie.

A l'heure où le gouvernement ouvre des travaux sur l'avenir de la protection sociale des agents relevant des trois versants de la Fonction publique, la Mutualité Fonction Publique (MFP), Union de 20 mutuelles de la Fonction publique, et les Organisations syndicales représentatives, rappellent leur attachement à une société où les droits sociaux des agents, qui œuvrent quotidiennement au service des concitoyens, soient respectés et considérés comme fondamentaux pour un système social plus juste et plus solidaire.

Si elles défendent avant tout un régime d'assurance maladie obligatoire de haut niveau incontournable pour une véritable solidarité nationale, elles partagent la volonté de **poser les conditions essentielles d'une protection sociale complémentaire ambitieuse** pour offrir à tous les agents publics une couverture solidaire, responsable, complète et financièrement accessible à tous.

1. Une couverture mutualisant toutes les catégories d'agents actifs et retraités, relevant du périmètre éligible à l'adhésion (fonctionnaires, agents non-titulaires, ayants-droit...). Ce point est d'autant plus important compte-tenu des éléments inscrits dans la loi de transformation de la Fonction publique du 6 août 2019 et de l'importance des solidarités intergénérationnelle, indiciaire et familiale, protections indispensables contre les situations de précarité.

2. Une adhésion libre des agents publics, actifs et retraités, qui doivent pouvoir choisir la couverture complémentaire qui convient le mieux à leurs besoins.

3. Une couverture globale complète intégrant la prise en charge des risques courts et des risques longs, en complément des garanties statutaires : frais de santé, incapacité temporaire de travail, invalidité, décès et perte d'autonomie. Pour tenir compte des spécificités existantes, cette couverture est négociée dans les conditions propres à chaque versant.

4. Une participation financière des employeurs publics significative et suffisamment incitative pour promouvoir les contrats/règlements organisant un haut niveau de solidarité entre les adhérents, dans le respect de l'objet social inscrit dans la loi de modernisation de la Fonction publique de 2007. C'est dans ce sens que chaque employeur public sera doté ou se dotera d'un budget spécifique et dédié au financement de la protection sociale complémentaire de ses personnels sans réduire les crédits alloués pour la valorisation des rémunérations des personnels des trois versants de la fonction publique.

5. Un renforcement du poids des critères solidaires dans l'appréciation et le choix des opérateurs complémentaires retenus pour couvrir les agents actifs et retraités. Inscrite dans la loi mais peu pratiquée dans les faits, c'est la référence incontournable pour repenser la couverture complémentaire des personnels. Il est urgent que les pouvoirs publics imposent aux organismes chargés de la mise en œuvre de cette protection :

- l'absence de but lucratif,
- la non-sélection des risques (âge, état de santé, pénibilité du travail, handicap, etc...),
- les différents mécanismes de solidarités (intergénérationnels, familiaux, indiciaires, etc...),
- un fonctionnement démocratique.

Sur la base de ces propositions partagées par les Organisations syndicales et la MFP, nous posons les conditions indispensables à la couverture sociale complémentaire des agents publics, travail éminemment nécessaire pour repenser collectivement un système, dont les dérives subies contribuent d'année en année à la régression de la couverture des personnels de la Fonction publique, actifs et retraités. Toute évolution en matière de protection sociale complémentaire arrêtée par l'employeur doit être le résultat d'un dialogue social et de négociations.

(7 février 2020)

> Virer les actionnaires



Le capitalisme triomphant des années 1990 a perdu de sa superbe. Après avoir promis monts et merveilles, il s'est mué en une machine infernale produisant de la régression sociale et des inégalités, incapable de faire face au changement climatique, et sécrétant une montée générale de l'autoritarisme en lieu et place de la démocratie promise. Face à cela, les programmes de la gauche institutionnelle estiment qu'il faut répartir les richesses et orienter le capitalisme dans le sens de l'intérêt général. Si les profits des entreprises n'ont jamais été aussi imposants, ne pourrait-on pas les réduire pour faire place à plus de social et d'écologie, se demandent-ils ? Mais ce n'est guère possible car la valeur de l'entreprise est spéculative et déterminée par les anticipations des dividendes. Si les profits sont moindres, les valorisations baisseront et les actionnaires cesseront d'investir même si l'entreprise gagne de l'argent.

Une politique sociale et écologique sérieuse doit donc exproprier les actionnaires pour laisser place à des entreprises autogérées par leurs salariés, les usagers et les citoyens. Une nouvelle définition de la démocratie se dessine : une rencontre permanente entre des travailleurs et des usagers ou citoyens pour décider et réaliser ensemble.

Le livre se conclut sur l'amorce d'un programme de transformation qui conjugue des mesures sociales et écologiques avec une stratégie d'éviction des actionnaires. Ce programme, adapté à un pays de la zone euro, intègre divers scénarios liés à

cette situation. Afin de faciliter la compréhension des mécanismes économiques ou de compléter ses connaissances, le livre renvoie à des « tutoriels » en ligne (economie.org) où l'auteur décrypte le fonctionnement de la finance, de l'argent et la macroéconomie.

Outil pédagogique, ce livre de Benoit Borrits (également auteur de *Coopératives contre capitalisme*) est articulé avec les apports aujourd'hui indispensables de l'apprentissage et de l'acquisition des connaissances en ligne.

L'ouvrage engage une réflexion sur le dépassement de la notion même de propriété des moyens de production et trace une voie de transition pour en sortir.

> Editions Syllepse

> L'économie après le néolibéralisme



Les propositions d'un groupe d'économistes pour une prospérité inclusive.

« Tous les participants à notre projet de « prospérité inclusive » sont des économistes universitaires en poste, travaillant dans des domaines établis. Certains ont travaillé pour l'État ; la plupart ne l'ont jamais fait. Certains se sont engagés sur le terrain de la vulgarisation et de l'écriture pour un public non universitaire large ; la plupart y sont étrangers. Ce sont des chercheurs qui pensent que le sérieux de la recherche est indispensable à la prospérité inclusive. Ce sont des économistes du monde réel, qui comprennent que nous vivons dans un monde de moindre mal [second best], en proie aux imperfections de marché et dans lequel le pouvoir a une importance capitale dans les résultats économiques.

Dans un monde tel que le nôtre, le modèle de la concurrence pure et parfaite est rarement le bon étalon pour comprendre les problèmes et proposer des solutions. Nous devons plutôt chercher des modèles alternatifs. Cela demande une orientation empirique, un état d'esprit expérimental et une bonne dose d'humilité pour reconnaître les limites de notre savoir »...

> Accéder au document : <https://legrandcontinent.eu/fr/2020/02/17/leconomie-apres-le-neoliberalisme/>

> Défaire le capitalisme, refaire la démocratie

(Introduction générale des auteurs **Eric Dacheux** et **Daniel Goujon**)

La créativité théorique est une réponse nécessaire aux maux du capitalisme



Le monde change mais la science économique évolue peu. Le capitalisme menace la démocratie mais cette dernière ne parvient plus à le réguler. Ces deux constats sont à l'origine de cet ouvrage qui repose sur une idée simple : pour éviter le pire, il convient de penser simultanément une alternative aux principes économiques préconisés par la science économique orthodoxe¹ (concurrence libre et non faussée, par exemple) et une alternative aux principes économiques effectivement mis en œuvre par le capitalisme (constitution d'oligopoles, par exemple). Pour le dire autrement, préparer la transition vers une société post capitaliste plus démocratique et plus écologique demande que l'on change de logiciel intellectuel. En effet, depuis A.

Smith et sa théorisation du fonctionnement de la société industrielle naissante, le noyau dur de la science économique est toujours le même : référence à un modèle de concurrence pure et parfaite, individualisme méthodologique, utilitarisme et recherche du profit, impératif de croissance... Pourtant rien ne justifie cet immobilisme théorique. Au contraire, de nombreuses limites ont été mises au jour par la théorie économique dite hétérodoxe : la pacification par les mécanismes de marché masque, en fait, un antagonisme entre salariés et capitalistes, la régulation par le marché et l'équilibre général ne sont, en réalité, qu'un état parmi d'autres, le marché est une construction sociale, la

généralisation marchande ne conduit pas à la prospérité mais à la guerre... Par ailleurs, la crise de 1929 et la crise de 2008 révèlent empiriquement les failles de la construction libérale de l'économie. Enfin, ce cadre théorique du dix-septième siècle est en déphasage avec la réalité économique présente qui se caractérise par la montée de l'immatériel : dématérialisation de la monnaie, numérisation de l'information etc. Toutes ces évolutions historiques devraient conduire à abandonner l'idée que le marché est le meilleur facteur d'allocation des ressources. Or, il n'en est rien. La science économique orthodoxe développe des outils mathématiques sans cesse plus perfectionnés, explorent des méthodes nouvelles, mais ne remet jamais en cause l'efficacité du marché. C'est pourtant là le premier objectif de cet ouvrage : montrer que l'on peut penser autrement l'économie.

Nous appelons science économique orthodoxe celle, très complexe et diversifiée, qui domine dans le monde académique en termes de postes et de publication. Elle combine principes libéraux classiques (intérêt individuel, autorégulation de marché ...), approche néoclassique marginaliste (valeur utilité, calcul à la marge, optimum parétien, équilibre général ...) et vision édulcorée du keynésianisme.

Le deuxième objectif est de mettre en lumière les alternatives concrètes au capitalisme. Ce dernier, est un système institutionnel complexe, fruit de l'évolution historique et non d'une naturalité nécessaire. Le capitalisme domine aujourd'hui le monde et impose sa globalisation. Or cette domination génère trois crises : une crise politique, une crise éco-

nomique et une crise écologique. Sans approfondir ici cette thématique qui sera largement traitée dans la suite de cet ouvrage, nous voudrions insister sur le fait que ces trois crises sont convergentes. Elles sont le signe de la lente transformation de nos sociétés démocratiques en ce que K. Polanyi nomme la « société de marché ». Une société où chacun est en concurrence contre tous, une société où tout devient marchandise y compris la nature.

L'ordre économique, sous couvert d'adaptation au réel (aux prétendues « lois du marché ») détruit toute pensée alternative. C'est contre cette tendance lourde que des citoyens développent des initiatives proposant des modalités d'échange et des modalités de production alternatives. C'est en s'appuyant sur ces alternatives que l'on peut esquisser les contours d'un système économique post-capitaliste. En effet, selon nous, et contrairement à une réduction commune à beaucoup de marxistes et de libéraux, la démocratie n'est pas la face politique du capitalisme. Au contraire, c'est en revitalisant la démocratie que l'on peut lutter contre les crises du capitalisme. C'est l'ordre économique qui doit être soumis au contrôle citoyen et non les citoyens qui doivent être soumis aux injonctions capitalistes. C'est en tout cas le pré-supposé fondateur de cet ouvrage qui entend jeter les bases d'un nouveau cadre intellectuel pour nos sociétés démocratiques réflexives.

Ce cadre intellectuel est bien une critique du libéralisme mais il n'est pas pour autant une réactualisation du marxisme ou de la sociale démocratie. Il s'agit de développer un nouveau cadre de pensée qui s'appuie certes sur les critiques traditionnelles faites au capitalisme mais qui repose surtout sur l'analyse des réponses données aujourd'hui par les citoyens aux maux actuels. Un cadre théorique en résonance avec les théories passées mais qui s'ancre profondément dans la réalité de terrain. L'objectif étant de proposer une nouvelle construction théorique qui permet de sortir des fausses alternatives que sont capitalisme ou communisme, marché ou Etat, globalisation ou repli identitaire.

Une société complexe mérite une analyse globale qui redonne un sens clair au vivre ensemble sans pour autant céder aux sirènes du populisme et de la pensée unique. Capitalisme et libéralisme sont donc distincts mais ils imposent tout deux l'idée que le marché est la seule régulation sociale efficiente respectant la liberté. Idée que conteste vigoureusement ce livre.

Il existe un autre moyen plus efficace et plus respectueux des libertés réelles : la délibération. Cette proposition résulte de la convergence de deux analyses différentes : une recherche théorique sur la nature de nos sociétés démocratiques, et une étude des principes alternatifs mis en œuvre par des citoyens cherchant à faire vivre une économie solidaire.

Dans les deux cas, une même réponse s'impose : la délibération est le mode de régulation normativement le plus souhaitable de nos démocraties ; elle est, aussi, le mode de régulation que l'on retrouve au cœur des initiatives solidaires.

Cette recherche entend donc réunir deux domaines d'études souvent étanches l'un à l'autre : la théorie et la réalité. Elle vise, à la fois, à proposer une nouvelle théorie supplantant le libéralisme et à mettre en lumière des principes économiques alternatifs au capitalisme.

Notre visée est donc double. D'une part, il s'agit, au travers du délibéralisme, de proposer un appui théorique à toutes les initiatives solidaires et démocratiques combattant le capitalisme qui, en creusant les inégalités, met en péril la démocratie. D'autre part, il s'agit également d'apporter une alternative scientifique à la théorie libérale (en particulier ses versions actuelles l'ordo-libéralisme et le néolibéralisme) qui est le régime de justification du capitalisme bien qu'elle ne soit pas son régime de vérité.

Il s'agit donc, simultanément, de sortir du capitalisme et de se défaire du libéralisme. La force de ce dernier est de proposer une représentation théorique globale de la société en articulant, en un tout cohérent, théorie économique (le laisser faire), vision politique de la

démocratie (les libertés individuelles) et conception symbolique du social (le positivisme des « Lumières »). De la même façon, le délibéralisme s'efforcera de proposer une construction théorique globale en articulant réflexion économique (proposition d'une conception évaluative de l'économie), une théorie délibérative du politique (la démocratie radicale) et un nouveau cadre symbolique (l'épistémologie de la complexité). Il s'agit donc d'une approche interdisciplinaire visant à s'appuyer sur des disciplines reconnues (science économique, sociologie, sciences de l'information et de la communication ...) afin de créer un nouveau cadre d'intelligibilité rendant compte des principes émancipateurs portés par les initiatives solidaires s'opposant aux méfaits du capitalisme.

Ce nouveau cadre d'intelligibilité offre un triple intérêt. Tout d'abord, il s'agit de rendre visible ces expérimentations citoyennes qui, chaque jour, explorent de nouvelles manières de conjuguer démocratie et économie. L'économie ne se réduit pas à l'entreprise. La volonté d'émancipation est un puissant vecteur d'initiatives économiques collectives. L'analyse économique a tout à gagner à se pencher sur ces nouvelles formes d'activités qui révèlent la richesse et la diversité de la création de valeurs. Ensuite, mettre à jour les nouveaux principes économiques initiés par ces innovations citoyennes offre aux acteurs, souvent isolés, une perspective globalisante intégrant leur activité spécifique dans un projet plus ample de transition vers une société post-capitaliste. Ainsi, la formalisation des principes d'économie solidaire est un passage facilitant le changement d'échelle. Enfin, il s'agit d'ouvrir l'espace des possibles dans le monde académique comme dans l'espace public. Pour le dire autrement, le délibéralisme vise à dépasser une analyse surplombante des limites du réel (le capitalisme et son régime de justification le (néo)libéralisme) pour passer à une étude pragmatique des possibilités futures que recèle les utopies en actes (les initiatives solidaires). En un mot, au-delà des propositions alternatives que nous portons au débat public, cet ouvrage propose, avant tout aux chercheurs en sciences sociales inquiets de l'affaiblissement de la démocratie, une démarche : articuler déconstruction de la domination et reconstruction de l'émancipation.

Pour présenter cette reconstruction, nous développons un plan en sept chapitres. Le premier identifie les impasses du capitalisme. Il s'agit d'une revue de la littérature mettant en lumière les dimensions multiples des menaces pesant sur nos sociétés démocratiques. Dans le prolongement, le deuxième est consacré aux réponses citoyennes apportées aux différents maux répertoriés. Nous étudions des pratiques empiriques alternatives pour mettre à jour de nouveaux principes adaptés à une économie démocratique. Ces principes sont articulés autour d'un mode central de régulation : la délibération dans les espaces publics de proximité. C'est pourquoi nous aborderons, dans le chapitre 3, ce que nous entendons précisément par délibération : une communication politique contradictoire visant la construction des désaccords. Puis, dans les trois chapitres suivants, nous analyserons la dimension symbolique, politique et économique du délibéralisme. Le quatrième chapitre explicitera une épistémologie (celle de la complexité) en rupture avec le positivisme des Lumières qui imprègne encore la science orthodoxe. Le cinquième chapitre propose une approche politique de la délibération (la démocratie radicale) opposée au libéralisme politique. Le sixième chapitre développe une nouvelle approche, évaluative, de l'économie qui rompt avec l'approche formelle de la science économique dominante. Enfin, dans le septième et dernier chapitre, nous montrons la force créatrice du délibéralisme qui permet de repenser de manière originale les principaux concepts de l'économie. Nous en avons choisi deux : la monnaie et la distribution du revenu. En effet, la monnaie délibérée et l'allocation universelle par création monétaire apparaissent comme des pistes concrètes de transition vers la société délibérative que nous appelons de nos vœux.

Au final, cet ouvrage montre qu'il est possible de bâtir des représentations théoriques du monde en adéquation avec la réalité empirique et en phase avec les aspirations citoyennes. La créativité théorique est une réponse nécessaire à l'impasse démocratique.

Éric Dacheux est professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'université Clermont Auvergne où il a fondé le laboratoire Communication et solidarité.

Il est membre du comité d'action et de gestion du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire (RIUESS).

Daniel Goujon est maître de conférences en sciences économiques à l'université Jean Monnet de Saint-Étienne (IUT de Roanne).

Il est membre du laboratoire *Image, Société, Territoire, Homme, Mémoire, Environnement* (ISTHME-EVS UMR 5600 CNRS).

> Site du CIRIEC-International

Outre les données institutionnelles et le calendrier des réunions,

on y trouve des informations sur les recherches en cours, les dernières publications, les prochains événements.

On peut accéder à l'AGORA, répertoire détaillé des membres, base de données documentaire et espace destiné à la diffusion d'informations.

Le site présente les activités des sections nationales.

> <http://www.ciriec.ulg.ac.be/>

> Quarantièmes Journées de l'Association d'Économie Sociale



Les 10 et 11 Septembre 2020 se tiendront à Toulouse les 40^{èmes} Journées de l'Association d'Économie Sociale. Elles seront l'occasion d'aborder comment le champ de l'économie sociale interroge les limites des activités économiques.

Cinq principaux thèmes ont été définis pour les propositions de communications, qui pourront intéresser sociologues, politistes, géographes, etc. (Toutes les contributions de la champ de l'Économie Sociale sont bienvenues).

- 1) L'économie sociale, la croissance et l'écologie
- 2) Économie sociale, égalité et inégalités
- 3) L'économie sociale et les économies d'échelle
- 4) L'économie sociale et le territoire
- 5) Économie sociale et propriété

A cette occasion, l'AES décernera deux prix : (candidatures avant le 27 mars 2020)

- Le Prix Jacques Tymen récompensera les meilleurs travaux individuels, de type universitaire (thèse et mémoire de M2), non encore publiés, soutenus entre le 1er janvier 2019 et le 1er mars 2020, de jeunes chercheurs œuvrant dans le champ de l'économie sociale (emploi, revenus, travail, protection sociale, santé, éducation et formation, culture, logement, famille, pauvreté...).
- Le Prix Michèle Fardeau distinguera l'activité d'enseignement d'un(e) jeune enseignant(e) chercheur(e) dans le domaine de l'économie sociale titulaire depuis trois à dix ans. Le ou la candidat(e) devra adresser un bilan d'activité, incluant un CV, une note présentant l'activité et le projet d'enseignant-chercheur ainsi qu'une publication choisie pour son caractère remarquable (livre, chapitre d'ouvrage, article)

> <http://aes2020.sciencesconf.org>

> Forum des ruralités engagées



Première édition du **Forum des ruralités engagées** organisé par Villages Vivants, avec l'Avisé et le RTES (copilotes du projet TRESSONS)

[L'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale au service des territoires](#)

Mercredi 3 juin 2020, de 9h30 à 17h, Palais des Congrès Sud Rhône-Alpes, 430 Route du Lac, 26300 Châteauneuf-sur-Isère.

Le Forum s'adresse aux structures et réseaux de l'économie sociale et solidaire, élu.e.s, agents de développement, accompagnateurs d'entrepreneurs sociaux, entrepreneurs, porteurs de projet...

Au programme : Tables-rondes inspirantes, ateliers participatifs, village des solutions, découverte de projets innovants, espace d'accompagnement des projets, échanges, convivialité et rencontres !

> Programme et lien d'inscription à venir sur le site villagesvivants.com
ou en [vous inscrivant à la newsletter TRESSONS](#) sur l'ESS dans les territoires ruraux.

> Périmètres et mesures de l'ESS



Dans un contexte marqué par les controverses autour de la question du périmètre et de la mesure de l'ESS, le 29^{ème} colloque de l'ADDES (Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale) a pour objet d'informer sur les données disponibles, de mettre en débat les conceptions de l'ESS et leurs effets sur sa mesure, et de croiser les approches nationales et internationales.

Mardi 31 mars 2020, de 9h30 à 17h30, à la MGEN, 3 square Max Hymans - 75015 Paris

> [INSCRIVEZ-VOUS ICI](#)

> Forum mondial de l'économie sociale



GSEF2020, est le premier Forum mondial de l'économie sociale qui se déroule en Amérique latine et en Amérique centrale. Il vise à illustrer les énergies créatives et les grands impacts sociaux générés par le mouvement mondial croissant de l'économie sociale et solidaire, particulièrement enracinée dans la longue histoire et la grande diversité culturelle du Mexique et de la Région.

Thème : Économie sociale et solidaire pour un développement durable et inclusif et le bien-être Dates : Forum principal : 21 - 23 octobre 2020 - Pré-forums : 19 - 20 octobre 2020 Lieu : Mexico, Mexique Organisateurs : GSEF, gouvernement de Mexico, Institut national d'économie sociale du Mexique (INAES) Participation : Administrations locales et centrales, acteurs de l'économie sociale et solidaire, institutions de finance sociale, universités et chercheurs.

> Date limite d'inscription : 31 mars 2020. [Apply Now!](#)

> Remise du Prix des Mémoires de l'ESS



Le Centre des Jeunes Dirigeants de l'ESS remettra son Prix des Mémoires de l'ESS le jeudi 2 avril 2020, de 18h à 22h, au Point Ephémère, 200 Quai de Valmy, Paris 10.

Une conférence "**L'ESS, une opportunité pour la culture ?**" clôturera la soirée, en compagnie d'acteurs culturels et d'acteurs de l'ESS.

> [Je participe à la soirée de remise du Prix](#) > [Je découvre les mémoires](#)

> Les Dialogues de la Recma



À l'occasion de la parution de l'article « **La prise en compte des besoins des femmes dans le cadre mutualiste (19ème-20ème siècles)** » dans son numéro de janvier 2020, la Recma accueille son autrice Charlotte Siney-Lange, le 27 mars. Petit-déjeuner (8h30) à Paris, lieu à confirmer.

La rencontre sera animée par Jean-François Draperi, rédacteur en chef. > [INSCRIPTION](#)

CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*
créée par le professeur Edgard Milhaud, il y a plus d'un siècle

Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :
économie publique et économie sociale et solidaire

Ses travaux se réalisent
à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique

Le CIRIEC est constitué de sections nationales
La section française est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,
organismes à gestion paritaire et syndicats

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD

Informations-adhésions : info@ciriec-france.org

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org
www.ciriec-france.org



La Lettre mensuelle du CIRIEC-France

Direction légale de la publication : Alain ARNAUD - Direction de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez
contribuer à la *Lettre du CIRIEC-France*

▼
marcel.caballero@club-internet.fr